

# Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI  
E. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET



**Philippe MATAGNE**

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES HUISSIERS

LES MEILLEURES LAMPES



DARIO

RT



T.S.F

ÉCLAIRAGE

Fabrication

**RADIO**TECHNIQUE

Les merveilleuses lampes DARIO équipaient les appareils d'émission et de réception

**COSTES et BELLONTE**

au cours de leur magnifique raid transatlantique

CATALOGUE GENERAL :

LA RADIOTECHNIQUE, 69<sup>A</sup>, rue Rempart - des - Moines, BRUXELLES





soya onze ans à la satisfaction de ses chefs et ne quitta ce bureau, dont il connaissait tous les arcanes, que pour devenir huissier. Il avait toujours voulu servir la justice, il allait pouvoir la servir désormais dans un de ses emplois les plus humbles, mais essentiels. Que serait la justice sans huissier? Nous vous le demandons. Quelque chose tout au plus comme la Société des Nations sans armée.

Dès lors, notre Matagne a trouvé sa voie; il sera the right man in the right place: il sera l'huissier modèle, l'huissier type. Il sera l'huissier que les magistrats estiment et consultent même au besoin dans certains cas de procédure délicate; il sera l'huissier que ses confrères estiment et respectent au point d'en faire d'abord le président de leur fédération, puis leur syndic, c'est-à-dire le président du conseil de discipline.

Ah! c'est qu'il est à cheval sur la discipline, le père Matagne! Pour lui, l'huissier exécuteur de la loi doit être un parangon de vertu. Mais, cependant, il est moderne. Il est l'huissier à motocyclette; il sait que la loi doit s'humaniser et, de même que le président Magnaud fut le « bon juge », notre Matagne apparut comme le bon huissier quand, en sa qualité de président du conseil de discipline, il prit un arrêté qui comptera désormais dans les fastes de la corporation et, pour peu que la postérité ait le sentiment de la justice, détruira à jamais la légende de l'huissier inhumain.

C'était en 1923. Par application de la loi sur les loyers qui venait d'être votée, un nombre considérable de jugements d'expulsion avaient été rendus. Or, par suite de la crise des logements quantité d'expulsés allaient se trouver sans gîte. Matagne, un des huissiers les plus occupés de Bruxelles, avait été témoin de scènes pénibles. Il avait vu pleurer des enfants, et il adore les enfants. En hâte, il réunit la Chambre de Discipline et lui proposa l'arrêté suivant qui fut voté à l'unanimité:

Attendu que la pénurie de logement met fréquemment les justiciables contre lesquels des jugements d'expulsion sont rendus, dans une situation particulièrement pénible.

Attendu que si, aux termes de l'article 42 du décret du 14 juin 1813, les huissiers sont tenus d'exercer leur ministère toutes les fois qu'ils en sont requis et sans acception de personnes, encore cette obligation, justifiée par le fait que l'action de la justice ne peut être paralysée par le refus de ses auxiliaires imposés, est-elle subordonnée à la condition que les dites réquisitions soient conformes à la loi et ne constituent pas un abus de droit.

Attendu que dans les circonstances actuelles et sauf les cas d'exceptionnelle urgence, l'on peut considérer que commet un abus, l'huissier qui exécute un jugement d'expulsion avant d'avoir épuisé les moyens de conciliation et averti le bourgmestre du lieu de l'expulsion, autorité qui est également chargée du soin de fournir, dans la mesure du possible, un logement aux habitants de la commune objets d'un jugement d'expulsion.

Par ces motifs:

La Chambre de Discipline, son rapporteur entendu et de son avis décide:

Que les huissiers de l'arrondissement chargés de mettre à exécution une sentence d'expulsion sont invités, avant de mettre à exécution un jugement ou ordonnance d'expulsion et sauf le cas d'exceptionnelle urgence, à rendre compte à la Chambre des moyens de conciliation auxquels ils ont eu recours et de l'avertissement donné au bourgmestre de la commune intéressée.

Que la Chambre de Discipline prendra à ses frais la défense de l'huissier qui sera inquiété pour s'être conformé à la présente décision.

Conformément à cette décision à laquelle tous les huissiers se rallièrent et se conformèrent, il ne fut plus procédé à aucune expulsion sans que le syndic de la corporation fût mis au courant des conditions dans lesquelles elle se présentait, sans qu'une instruction préalable eût été faite, des mesures prises. La loi put ainsi sortir son effet sans chocs et sans heurts.

Le 22 octobre 1928, la décision fut rapportée en partie par la délibération suivante de la Chambre:

Attendu que depuis la circulaire du 24 novembre 1923 invitant les huissiers à demander l'avis de la Chambre de Discipline, préalablement aux expulsions, celles-ci ne se font plus qu'avec circonspection et sont souvent évitées à l'intervention des huissiers;

Attendu que l'esprit de modération qui constitue actuellement une règle dans la corporation, permet de rapporter une partie de la circulaire précitée;

La Chambre, son rapporteur entendu, décide que l'avis de la Chambre ne devra plus être demandé pour les expulsions que lorsqu'il s'agira de personnes âgées, de familles nombreuses ou composées de jeunes enfants, et dans les cas intéressants; que devront continuer à être suivies les instructions de la circulaire en ce qu'elles prescrivent d'user de ménagement dans les exécutions et à ne procéder à des expulsions qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation en faisant, au besoin, appel aux sentiments humanitaires des requérants.

Les avis qu'une expulsion aura lieu devront, comme précédemment, être donnés aux administrations communales.

Les huissiers avaient donc contribué à humaniser la loi. Dans les profondeurs du purgatoire, M. Vautour a dû en frémir.

???

Il va de soi que Matagne en prenant une initiative aussi importante avait pris la précaution d'assurer ses derrières; il était d'accord avec son chef suprême, le procureur général Servais. Celui-ci avait toujours apprécié, en effet, ce serviteur modeste, consciencieux et expérimenté de la justice. C'est ce qui permit à Matagne de rendre à tous ses confrères un immense service. La chute du franc avait pris pour les huissiers des proportions catastrophiques. Les tarifs d'honoraires, qui n'étaient déjà pas très élevés avant la guerre, devenaient tout à fait insuffisants. Les malheureux huissiers se trouvèrent bientôt dans une situation tellement embarrassée qu'ils se demandaient s'ils n'allaient pas en être réduits à se saisir eux-mêmes, d'autant plus que les Pro Deo, qui leur imposent des « devoirs » gratuits et souvent coûteux, devenaient de plus en plus nombreux. Grâce en grande partie à Matagne, appuyé dans ses justes revendications par le procureur général



Gomina Argentine  
Fixe les cheveux et leur donne du  
lustre sans les graisser

CONCESSION. -  
E. PATURIEAUX

Servais, les tarifs d'honoraires ont été relevés à deux reprises au point de représenter dans leur ensemble à peu près cinq fois les taux d'avant guerre. De plus, le Pro Deo cessa d'être absolument gratuit, du moins pour les huissiers qui obtiennent maintenant — c'est l'Etat qui paie — une indemnité montant au quart des frais et honoraires ordinaires. Enfin, le tarif des protêts ayant été également modifié, les huissiers se déclarèrent satisfaits et ne menacèrent plus de tourner au bolchévisme, ce qui, en vérité, eût été le comble des combles.

???

Notre Matagne, en cette occasion, avait joué le rôle d'un véritable chef de corporation, d'un syndic, au vieux sens du mot. Ce n'était pas la première fois. Déjà sous l'occupation allemande, il avait dicté leur conduite à ses confrères avec beaucoup de finesse, de sens juridique et de patriotisme.

Les Allemands qui, bien entendu, tenaient beaucoup à donner à leur occupation une allure définitive, mirent un beau matin les huissiers belges en demeure d'exécuter les jugements des tribunaux allemands.

Que faire? Tous les huissiers belges étaient patriotes, mais ce n'étaient pas tous nécessairement des héros; ils n'avaient aucune envie d'être déportés. D'autre part, ce n'étaient pas tous des as en matière de droit international. Matagne, qui, en sa qualité de président de la Fédération, avait reçu les ordres de l'autorité judiciaire allemande, se chargea de répondre pour tous, et de telle manière que Monsieur le juge boche en eut le bec cloué. Sa lettre, parfaitement motivée en droit, est d'un humour caché qui lui vaut de mériter une place aussi bien dans l'anthologie du Pourquoi Pas? que dans les recueils de jurisprudence:

Fédération des Huissiers  
de Belgique

27 septembre 1918.

Monsieur le Juge,

Comme suite à votre lettre du 24 courant, reçue le 26, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, quoique composée des trois quarts des huissiers belges, la Fédération des Huissiers de Belgique n'est pas un organisme officiel.



Je n'ai donc pas qualité pour imposer mon avis à mes Confrères, et celui que je vais me permettre de vous donner n'a qu'un caractère privé.

Les huissiers belges, aux termes de l'article 545 du Code de procédure civile, ne peuvent mettre à exécution « nul jugement ou acte s'ils ne portent le même intitulé que les lois et ne sont terminés par un mandement aux officiers de justice, ainsi qu'il est dit à l'article 146 ».

Cet article est ainsi conçu :

« Les expéditions des jugements seront intitulés et terminés ainsi qu'il a été prescrit par l'arrêté royal du 23 décembre 1909. »

Arrêté royal du 23 décembre 1909:

» ALBERT, etc... Considérant qu'il importe d'assurer l'exercice des droits acquis aux parties en vertu des arrêts, jugements ou actes quelconques revêtus d'une formule exécutoire en usage antérieurement à ce jour;

» Vu l'article 67 de la Constitution;

» Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice;

» Nous avons arrêté et arrêtons :

» Article premier. — La formule exécutoire des arrêts et jugements des Cours et tribunaux, des ordonnances et mandats de justice et de tous actes emportant exécution parée, sera, pendant la durée de Notre règne, conçue comme suit :

» Nous, ALBERT, Roi des Belges,

» A tous présents et à venir, faisons savoir :

(Texte.)

» Mandons et ordonnons à tous huissiers à ce requis de mettre le présent arrêt, jugement, ordonnance, mandat ou acte à exécution;

» A Nos procureurs généraux et à Nos procureurs près les tribunaux de première instance d'y tenir la main, et à tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis;

» En foi de quoi le présent arrêt, jugement, ordonnance, mandat ou acte a été signé et scellé du sceau de la cour, du tribunal ou du notaire.

» Art. 2. — Aucun arrêt, jugement ou acte quelconque emportant exécution parée ne pourra servir de base à un commandement ou à une exécution forcée qu'après avoir été rendu exécutoire en ces termes :

« Au nom du Roi des Belges,

» Soit le présent arrêt, jugement ou acte exécutoire. »

Enfin, l'article 10 de la loi du 25 mars 1876 dispose que les juges belges auront à examiner si les décisions rendues par les juges étrangers et dont on demande l'exécution en Belgique ne contiennent rien de contraire aux principes du droit public belge.

Les huissiers doivent donc s'en référer aux décisions rendues par la justice belge avant d'exécuter un jugement basé sur des lois ou une jurisprudence étrangère.

Notre serment professionnel est conçu dans les termes suivants : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du Peuple belge. »

Les lois belges qui régissent l'intervention des huissiers étant de stricte interprétation il en résulte que leur concours dans les exécutions des actes et jugements est subordonné à l'accomplissement des formalités légales qui s'indiquent ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Et voilà comment M. Ph. Matagne est entré dans l'Histoire.

Le lui rappellera-t-on au cours du banquet que ses confrères lui offriront le 19 octobre à la Royale? Sans aucun doute, mais on lui souhaitera surtout de rester longtemps encore le bon syndic, le bon président, le bon huissier. Et peut-être répondra-t-il par une chansonnette, car le syndic, excellent musicien, chante encore la chansonnette malgré ses soixante-dix-huit ans.

Quand nous vous disions que cet huissier paradoxal ne répondait pas du tout à la légende huissière...



## Le Petit Pain du Jeudi A Monseigneur Baudouin prince de Belgique

Vous voilà baptisé, Monseigneur; votre auguste parrain a renoncé pour vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres — ce qui est un engagement solennel, mais peu précis. On renonça, jadis, pour nous, aux mêmes pompes et aux mêmes œuvres, dans un temps où notre biberon nous préoccupait plus que toutes les pompes sataniques. Cela se fit d'ailleurs plus simplement.

\*ous, si, plus tard, du fond de vos souvenirs, vous réussissiez à faire surgir ce jour baptismal, vous penseriez que vous avez eu, penché sur vous, une espèce de saint Nicolas qui était Monseigneur le Cardinal, lui-même. Car, autour de votre existence, tout est extraordinaire. Votre premier soupir a déclenché un coup de canon, suivi de cent autres, et votre dernier soupir fera la même chose et sera accueilli aussi par une espèce de saint Nicolas tout en or.

Grandeur et servitude des rois? Ainsi vimes-nous, nous qui écrivons ici, baptiser, Monseigneur, votre auguste père dans cette même église, avec, aussi, le concours d'un saint Nicolas qui s'appelait Goossens, si nos souvenirs sont exacts, et c'est la répétition presque mécanique de ces grandes cérémonies qui nous paraît si douloureusement impassible.

Mécanique, oui. C'est ce mot de mécanique qu'emploie Saint-Simon pour dire le rituel qui présidait impitoyablement à tous les actes de Louis XIV, de la chemise à la messe, de la purge au grand couvert. Nous nous souvenons avoir vu, un soir d'hiver, ramener au palais de Bruxelles, encore environné d'échafaudages, le corps de Léopold II, ce roi hautain qui avait voulu qu'on l'emportât au matin à peu près seul dans sa tombe et à qui de petits ministres furent tout orgueilleux de désobéir... Car ce roi, que Clemenceau n'aimait pas, et qui n'aimait pas Clemenceau, avait voulu de farouches funérailles comme celles qu'obtint le Tigre. Il ne les obtint pas. Même mort, il était pris, retenu, par la mécanique, celle qui vous tient déjà, Monseigneur, pauvre enfant.

Après ça, vous aurez peut-être cette chance d'avoir les honneurs, le faste? Vous aurez peut-être l'ingé-

nuit de prendre au sérieux les cloches, les canons, les courbettes, les discours rigolos des hauts fonctionnaires et les révérences des corps constitués? Nous avons connu un homme puissant, une sorte de vice-roi, avec d'ailleurs plus de pouvoirs qu'un roi constitutionnel. Mais, il était aussi le prisonnier du protocole, de sa fonction, des traditions...

Harassé, excédé, il disait parfois: « Le métier est passionnant... si seulement je pouvais parfois aller boire un bock tout seul à une terrasse ». D'ailleurs, lui aussi était alpiniste et il dépouillait une fois par an son Excellence pour vagabonder dans les glaciers avec des guides frustes qui n'avaient rien à lui demander.

On vous souhaite, Monseigneur, pour votre soulagement, des goûts d'alpiniste, de pêcheur à la ligne, même d'automobiliste.

Les temps s'annoncent durs pour les rois. Du haut de leurs observatoires, ils voient ce que ne voit pas le vulgaire et ils n'ont à peu près pas le droit de prévenir le vulgaire. On les bastionne dans leurs majestés héréditaires et on ne veut pas recourir à la force et à la richesse acquises par cette hérédité et par ce poste. Avec cela, comme disait Joffre de lui-même en parlant du vainqueur discuté de la Marne: « Je sais bien que, si la bataille avait été perdue, on aurait dit que c'était moi qui l'avais perdue ». On fait volontiers peser sur les rois la responsabilité des catastrophes qu'on ne leur a pas permis de prévenir.

Il en est qui se sont effacés devant des dictateurs. M. Passelecq leur en fera un crime... C'est pourtant peut-être un détour habile. Louis XIII est grand par Richelieu, Guillaume I<sup>er</sup> par Bismarck, mais Victor Emmanuel II?... Eh bien! nous ne savons pas. Nous verrons...

Singulière aventure que celle des rois. Leur nombre diminue. La table du banquet où on les réunirait ne serait pas très grande. Ils sont tous cousins, ils constituent dans l'humanité une famille. Mais c'est une famille où les devoirs de la fonction imposent de temps en temps à l'un qu'il ait contre l'autre une haine nationale, ou qu'il le laisse périr avec une indifférence officielle. Georges V a vu mourir, sans rien dire, son cousin et quasi-sosie Nicolas.

Pour parler comme le père Hugo: « L'empereur est pareil à l'aigle, sa compagne », qui porte un écusson au lieu de cœur. Par conséquent, ni amour, ni chagrin, ni espérances, ni deuil, comme en ont les pauvres gens. Les larmes sont rythmées par le canon, et les amoureux échangent des notes diplomatiques; on mange, on naît, on meurt, selon des règles protocolaires, en grande pompe...

Oui, la pompe, la pompe est celle à laquelle vous venez de renoncer, Monseigneur... Elle vous poursuit, cette pompe, vous ne lui échapperez pas. Cette fois, à ce baptême solennel, vous avez eu le droit de rire ou de pleurer, vous avez pu lever les jambes et commettre toutes les petites incongruités naturelles à votre âge.

C'est la dernière fois... Plus tard, il vous faudra supporter sans broncher saint Nicolas, le canon, le protocole, les laïus, les bobards et le reste.

C'est pourquoi nous nous hâtons de vous dédier ce petit pain, à vous qui êtes encore au régime lacté, petit pain qui veut souligner votre bonheur d'un jour, un bonheur dont vous ne vous doutez pas.... Et puis, hélas! on ne souhaite pas le bonheur aux rois, on leur souhaite la gloire, la puissance, la force....





grotesque, disent-ils. Quelque chose de très inférieur au général Boulanger!

L'historien Ludwig vient notamment de consacrer tout un article du « Sunday-Times » à l'illustre peintre en bâtiment:

« Il serait vivement à souhaiter, dit-il, que les partisans de Hitler fussent mis en demeure de gouverner. L'Allemagne et le reste du monde verraient alors que si ces gens peuvent faire de belles phrases sur les chaînes de l'esclavage et contre les Juifs, ils seraient pitoyables à la tribune du Reichstag ou au conseil des ministres. Il n'y a qu'à regarder leurs visages et écouter leurs voix pour se rendre compte que les meilleurs d'entre eux sont des idéalistes sans idées. La dénonciation du plan Young, la préparation militaire et l'attaque — cela ressemble à une révolte de collégiens contre leur maître. Il est regrettable que l'Autrichien Hitler ait été empêché de devenir Allemand et qu'il ne puisse se rendre ridicule au Reichstag. Il excite la sympathie parce qu'au moment « crucial » il doit attendre hors du cirque, comme Carmen au quatrième acte... »

Tout cela est peut-être parfaitement exact, mais pour être dangereux, un tribun révolutionnaire n'a pas besoin d'être un homme supérieur. Des socialistes internationaux qui avaient connu Lénine à Paris disaient que comme commentateur de Marx, il était fort médiocre. Ça ne l'a pas empêché de révolutionner la Russie et d'y appliquer le marxisme et comment! Ne savons-nous pas d'ailleurs par des exemples locaux le mal que peuvent faire de simples grotesques? Nous avons Borms, Ward Hermans et quelques autres. C'est peut-être précisément parce qu'il est grotesque que cet Hitler a tant d'action sur la foule...

### Votre nouvelle voiture

sera une 8 cyl. Buick vous offre une splendide conduite intérieure 5 places pour 67.500 francs. N'achetez rien sans l'avoir essayée. Paul-E. Cousin, S. A., 237, chaussée de Charleroi, à Bruxelles. Tél. 37.31.20 (6 lignes).

### D'r Franc-Tireur

Tel est le titre d'un journal satirique, dont le premier numéro vient de paraître à Strasbourg, sous la direction de notre ami Zislin.

Nous avons connu Zislin en 1910. Il faisait alors à lui tout seul, à Mulhouse, un journal hebdomadaire « Durss Elsass », dans lequel il fouaillait avec une verve intarissable les autorités allemandes qui occupaient son pays. Depuis, il y a eu la guerre, Zislin comme Hansi, a passé en France, sans revenir toutefois, comme Hansi, passer les mois d'été dans sa petite patrie. Mais devant l'insolence des autonomistes et le danger qu'ils font courir à l'Alsace et à la France, il reprend sa plume et son crayon, et son nouveau journal en patois alsacien — c'est la seule manière d'atteindre le grand public — traite les Haegy, les chanoines Muller, les Hueber et les Walter et autres démagogues à la fois cléricaux et bolchévisants de là-bas de la manière qu'il traitait les Boches, il y a vingt ans.

Bonne chance à ce joyeux confrère d'Alsace. Qu'il reçoive la bénédiction de notre Manneken-Pis de Colmar!

E. GODDEFROY, le seul détective en Belgique qui est ex-officier judiciaire et expert officiel des Parquets. Vingt années d'expérience.

8, rue Michel-Zwaab. — Téléphone 26.03.78

### M. P. Hymans jubilaire

Les amis politiques du ministre des Affaires étrangères vont fêter, comme il convient, le trentième anniversaire de l'entrée du député libéral de la capitale au Parlement.

— Trente ans!... Déjà? disent les uns.

— Pas plus! disent les autres.

Les uns et les autres auront raison.

Il est exact, en effet, que M. Paul Hymans n'a pris, au Parlement, la place de tout premier plan qu'il occupe si brillamment qu'il y a un peu plus d'un quart de siècle.

L'ascension de son étoile concordait avec l'éclipse du parti libéral que l'élargissement du droit de vote avait décimé, littéralement sorti du Parlement. Le tout petit groupe progressiste qui persistait à se réclamer du drapeau bleu y était un peu par la grâce des socialistes qui s'alliaient à lui ou lui prêtait main-forte au dernier tour de scrutin.

On y remarquait Charles Magnette — une conscience allée à une grande distinction d'esprit; Léon Journez, qui tonitruait, proférant les vigoureuses apostrophes du radicalisme vengeur; Georges Lorand, qui s'enrouait, pendant de longues heures, à faire le panégyrique des démocraties d'Helvétie ou de Scandinavie, et Eugène Hambursin sonnant le hallali du cléricanisme au clair tocsin de sa voix formidable.

Mais les vrais libéraux tout court, les représentants de la bourgeoisie de vieille roche des grandes villes et des régions industrielles avaient été éliminés par le vote plural, cet « ersatz » du suffrage universel, qui se vengeait de ceux qui l'avaient dédaigné... Frère-Orban, Bara, Graux, de Kerehove, Dupont, Magis, Lippens, tous ces noms fastueux et avantageux du doctrinarisme traditionnel avaient été effacés de l'agenda parlementaire.

Les anciens se résignaient, mais les jeunes, ceux que leurs adversaires appelaient les petits-neveux du libéralisme, espéraient contre toute espérance.

Ils s'étaient groupés autour d'un journal intitulé *La Liberté*, et qui vécut plusieurs mois.

M. Max faisait, pour cette feuille, le poignet à la tribune parlementaire. M. Jacquain s'attrapait avec les socialistes au conseil provincial du Brabant. Mais Paul Hymans, plus distant, plus réservé, plus pénétré de l'esprit de ce Palais de la Nation où son père avait siégé et où il était très assidu à la bibliothèque, étudiait les hommes et les choses, mettait ses idées, ses attitudes, son langage, voire son accoutrement en conformité avec l'esprit de cette assemblée, où il devait un jour briller.

Et il attendait son heure.

### Les neuf Muses

Ce petit jeu est connu: demander à brûle-pourpoint le nom des neuf Muses. Bien rarement vous obtenez une réponse complète. Mais qu'importe. Gustave Charpentier, l'auteur de « Louise », a aussi composé « Le Couronnement de la Muse » que Odéon vient d'éditer en deux disques, palais de la musique, deux, rue Antoine Dansaert.

### Du bibliothécaire au diplomate

Elle vint, cette heure, quand la généralisation de la R. P. eut montré à la fraction parlementaire du parti libéral la place que ce parti détenait dans l'opinion.

M. Paul Hymans fut élu député de Bruxelles dès la première application du nouveau régime, et voici trente années qu'avec une fidélité indéfectible ses électeurs lui maintiennent ce mandat.

C'est qu'aussi bien, le libéralisme de M. Paul Hymans n'est pas figé, immuable en face des évolutions et des révolutions communes aux temps mouvementés que nous vivons. C'est Frère-Orban, son maître, qui lui inspira ses principes, ses attitudes, sa dialectique aigüe et distante, ses nettes intransigeances et l'académisme de sa facilité oratoire.

Mais l'homme était jeune et s'ingéniait à le rester le plus longtemps possible. En sorte qu'il s'évertuait à rafraîchir ce libéralisme traditionnel à le démocratiser, à le faire participer à la vague d'altruisme social qui, un peu avant la guerre, avait rapproché le libéralisme des masses et lui avait conquis pas mal d'avantages politiques.

Ce dualisme, entre la tradition et l'esprit novateur, on le trouve tout entier dans l'éloquence de M. Hymans. La phrase est châtiée, parfois ornée d'un panache mais toujours parée d'un reflet de dignité, d'une noblesse digne de













fleurs d'automne en y associant les noms de Pomone et de Flore.

Emporté par sa passion d'horticulteur enragé, le comte osa une comparaison entre la couleur des chrysanthèmes et celle du ciel.

— Le ciel d'Anvers, aujourd'hui s'est paré de tous les mauves et de tous les roux dont s'enorgueillissent les chrysanthèmes.

Belle phrase, eh! oui... Mais dehors, il pleuvait à torrent, et le ciel d'Anvers n'avait cessé, durant toute la journée, de se montrer d'un gris rébarbatif.

Avez-vous dégusté la dernière création  
du confiseur « Mathis » ?

« PRINCE BAUDOIN »

délicieux bonbons parfumés à l'orange

25, av. Louise, tél. 12.99.04 — 15, rue Treurenberg, tél. 12.28.00

## Le ministre de l'horticulture

A ce banquet assistaient tous les grands bonzes du « Boerenbond », dont cet extraordinaire chanoine Luytgaerens, qui a fait beaucoup parler de lui à l'Exposition d'Anvers, et M. Parein, président du « Boerenbond ».

Tous les orateurs tressèrent des couronnes d'éloges en l'honneur de celui que l'un d'eux appela le ministre de l'horticulture (sic), M. Van Orshoven, directeur général au ministère de l'Agriculture. Il fallut bien que ce M. Van Orshoven répondit.

On vit se lever un petit bonhomme à moustaches, avec une barbe de quatre jours, affublé d'une invraisemblable redingote paysanne.

M. Van Orshoven est le bras droit de M. Baels. Sur un ton dolent et trainard, M. Van Orshoven fit l'éloge de l'agriculture et de l'horticulture. Il parla de la concurrence que se font les horticulteurs belges et hollandais.

— Nous sommes, dit-il poétiquement, comparables à deux coqs sur le même tas de fumier.

Hilarité générale.

Alors un horticulteur hollandais se leva et s'écria, non sans finesse :

— C'est entendu, nous sommes deux coqs sur le même tas. Mais tout cela finira par s'arranger, à condition que le tas en question soit visité par une collection de belles poules.

L'orateur hollandais eut les rieurs pour lui. Même Monseigneur Luytgaerens pouffait sans discrétion.

## Le blanchissage « PARFAIT »

du col et de la chemise, par Calingaert, spécialiste, 33, rue du Poinçon, tél. Br. 11.44.85.

## Aviculture

On n'en aura jamais fini, d'ailleurs, de relever toutes les perles qui s'exhibent dans ces discours de banquets de centenaire.

L'autre jour, à l'Exposition d'Anvers, il y avait un banquet d'aviculteurs. On avait exalté sur tous les tons les gallinacés belges, lorsqu'un convive, visiblement emêché, se leva, et, solennellement, proféra :

— Je bois à l'aviculteur inconnu!

Et... on y but.

## Pianos Bluthner

Agence générale : 76, rue de Brabant, Bruxelles.

## Décorations

Nous l'avons déjà dit, on ne parle plus que de décorations dans les milieux de l'Exposition d'Anvers.

Le fait est que le gouvernement se montre assez chiche

de rubans vis-à-vis de ceux qui ont organisé cette exposition qui fut incontestablement un succès triomphal.

On a décoré plusieurs bonzes, déjà, mais on s'obstine à oublier M. Alfred Martougin, le président du comité exécutif de l'Exposition, l'âme de celle-ci.

Or, il nous revient de source très sûre que M. Martougin... n'aura rien. On aurait intrigué contre lui. La politique même s'en serait mêlée. On sait que M. Martougin n'adore pas outre mesure les catholiques. Et puis, il a été décoré l'an dernier. Il devra attendre trois ans, affirmé-t-on en haut lieu.

Prétexte, évidemment. Il est certain que l'on pourrait créer une exception en faveur de M. Martougin. Mais on ne veut pas. Et le président du comité exécutif ne cache pas son amertume.

## Qualité exceptionnelle

faible rendement, prix élevés, caractérisent la RECOLTE 1928 des tabacs d'Orient. Goûtez ces tabacs exquis et bien mûris à un prix raisonnable dans la fabrication TURMAC STANDARD et NIL.

## Légion d'honneur

Un qui attend non moins fébrilement une commanderie, c'est M. Van Cauwelaert.

Cette commanderie doit lui venir de France, bien entendu. On la lui avait plus ou moins promise, pour cette année. Elle ne vient pas.

M. Van Cauwelaert, cependant, s'est montré vis-à-vis de la France, d'une amabilité débordante. Il a même feint d'oublier, pendant toute l'année 1930, son flamingantisme de jadis.

Et voilà qu'on vient de lui jouer un sale tour. On a octroyé la rosette d'officier de la Légion d'Honneur à M. Gyselinck, secrétaire communal. Au bourgmestre, peau de zébie!

M. Van Cauwelaert est de plus en plus sombre...

## DE GEEST: FOURRURES, PELLETERIES

PEAUX POUR PELLETERIES APPRETEES ET BRUTES  
DEMI-GROS — GROS

143, chaussée de Gand, Bruxelles

Chèque-postal: 936.49 — Téléphone: 26.51.01

## Le jeu des à-peu-près

Ce prêtre journaliste est particulièrement connu pour deux raisons: la première, c'est qu'il tend sa sébile à tout venant; la seconde, c'est qu'il traite volontiers les femmes journalistes de chameau. C'est pourquoi, quand on parle de son indigence, on la nomme: *la purée à l'abbé Chamel*.

???

— Comment appelleriez-vous une réunion de hitlériens?

— Un concert d'ogres de Barbarie.

???

— Pour M. Van Cauwelaert qui attend toujours la Légion d'honneur: *le Pollu méconnu*.

???

— Enfin pour notre bourgmestre, surpris l'autre jour par la pluie et se mettant précipitamment à la recherche d'un taxi: *le père du Joz s'trotte*.

## Gros brillants, Joaillerie, Horlogerie

Avant d'acheter ailleurs, comparez les prix de la MAISON HENRI SCHEEN, 51, chaussée d'Ixelles.

## Ne les laissez pas tomber...

On lit dans un journal de cette ville:

Il arrive souvent que des jeunes filles bien proportionnées et bien portantes soient affligées d'un buste minuscule, insuffisamment développé. Malgré des exercices physiques et



en dépit d'une alimentation copieuse, leur buste reste plat et cette nouveauté les désole. Est-il possible, dans ces cas, d'activer le développement de la poitrine par des médicaments, inoffensifs pour la santé générale?

Je réponds hardiment par l'affirmative.

En leur faisant absorber journellement des Pâtes X... à base d'extraits de plantes savamment choisis, on obtient presque toujours un développement réel de la poitrine, car ces extraits agissent directement sur la glande mammaire...

Il s'agit, en bon français — crétin qui ne le devinerait pas! — de donner aux seins des jeunes personnes qui « les laissent tomber », une aimable et ferme rotondité. Ils ne doivent plus, ces seins, évoquer les flasques contours du ballon au quart gonflé du professeur Piccard: ils doivent affecter la forme de la coupe que Cora Pearl avait fait mouler sur son admirable et orgueilleuse poitrine. Est-ce possible? « Je réponds hardiment par l'affirmative! », dit le journal en question.

Quel est ce journal? Le *Moniteur des belles?... L'Informateur des alcôves?... Le Guide du musée secret?... L'Ami des nichons?... Le Journal des seins...*

Non; c'est, en son numéro du 12 courant, le vingtième siècle, rédigé par de saints prêtres et placé sous l'égide du saint docteur Wibol!

Profitez de votre séjour à la mer pour visiter l'exposition permanente de meubles anciens, normands et rustiques à la villa.

« LE CŒUR VOLANT »  
à Coq-sur-Mer  
TAPIS ANCIENS ET MODERNES  
ENSEMBLES

ou ses succursales:

A Bruges: 34-36, rue des Maréchaux, tél. 1414;

Le Zoute: 53, avenue du Littoral, tél. 500;

A Ostende: 44, rue Adolphe-Buyt, tél. 806;

A Ostende: 1, rue des Capucins, tél. 272;

A Bruxelles: 18, avenue Marie-José, tél. 33.09.18.

EDDY LE BRET

Coq-sur-Mer, tél. 3.

seul représentant des tapis et carpettes Dursley, reversibles en laine, copies d'Orient et modernes.

60 dessins — 30 dimensions par dessin, de 0<sup>m</sup>70 x 0<sup>m</sup>30, jusque 4<sup>m</sup>56 x 3<sup>m</sup>66 en une seule pièce, sans coutures.

On visite le dimanche.

### Cosas do Brazil

Qu'est-ce qu'un rebelle? C'est un citoyen qui refuse d'obéir à l'autorité. Mais qu'est-ce que l'autorité? On pourrait épiloguer sans fin à ce sujet.

En tout cas, les journaux sont pleins de détails sur les progrès que semble faire, au Brésil, la rébellion contre le gouvernement établi.

D'après ce que l'on peut comprendre il ne s'agit pas de renverser la République, mais de lui donner un autre chef, lequel serait capable de revaloriser le café et le caoutchouc, qui sont, comme eût dit feu De Bruyn, les deux mamelles de ce pays.

Souhaitons à nos amis brésiliens qu'il n'y ait pas trop de sang versé et souvenons-nous que si

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Le premier qui fut Président de république fut un rebelle chanceux... et le deuxième aussi.

### Apprenez les Langues Vivantes à l'Ecole Berlitz

20, place Sainte-Gudule.

### Serpents - Fourrures

Tannage. — Demandez échantillon, 250, chaussée de Rodebeek, Bruxelles.

### De Francqui à Claudel

On sait que M. Francqui a une grande amitié pour M. Paul Claudel, dont il n'a d'ailleurs jamais lu les livres, mais qu'il tient pour un gaillard parce qu'il a de l'imprévu et qu'il a fait, en Chine, de grands travaux, où

M. Francqui a pu l'apprécier. M. Claudel lui rend d'ailleurs admiration pour admiration et le décrit dans un de ses livres comme un artiste en son genre, capable de se former en affaires profitables les eaux, la terre, l'air, le feu, l'odeur du thé, la fumée du tabac, le son des cloches, le génie d'un Berthelot, le talent d'un poète et la culstrerie de l'abbé Wallez.

Ils se voient encore, plus souvent qu'on ne pense, et M. Claudel, qui sait très bien que sa littérature ésotérique n'a pas les bonnes grâces de M. Francqui, lui a dédié son portrait avec cette inscription: « A Francqui de qui je me suis tant de fois payé la tête, voici la mienne. »

Cela ne gêne en rien leur amitié et M. Francqui, se rabelant ses souvenirs de Chine, dit volontiers: « Vous savez, ce Claudel, c'est un type sérieux. Ainsi, en matière de chemins de fer... »

### L'Hôtel « A la Grande Cloche »

place Rouppe, 10-11 et 12, à Bruxelles. Téléphone 12.61.40, se recommande par son confort moderne.

60 Chambres. Ascenseur. Chauffage central Eclairage électrique. Eaux courantes, chaudes et froides. Prix modérés.

### Le monde et ses chancres

Car notre civilisation, si solidement cimentée, si respectable, si pacifique, si morale, a des chancres, et de fameux. Deux retentissantes enquêtes viennent de le prouver à nouveau. L'aventure tragique du hors la loi Diamond le rappelle éloquentement.

Chicago d'abord. Au sein de la prédicante Amérique, ohé! Franklin, ohé! Wilson, une des cellules de ces *United States* où tout est soi-disant parfait, se met à faire la petite folle: l'Etat de Michigan, comme cela, d'un seul coup, installe le vol, la terreur et l'assassinat parmi ses institutions officielles. Il n'y a rien de très original à contenir en son sein des hors la loi, lorsqu'on s'appelle New-York, Londres ou Paris. Mais en faire des personnages populaires, comme à Chicago, et les placer sous l'inspection et la tutelle des pouvoirs publics, c'est vraiment très américain, ou très corse. Par quelques mots de Paul Morand, des allusions de René Guetta ou de Duhamel, nous savions bien qu'à Chicago il y avait des bandits. Cela ne nous intéressait pas beaucoup. C'étaient des histoires pour nos gosses, qui aiment ça. Mais l'enquête de M. Geo London nous a dessillés. Il y a là des faits inouïs, symptômes d'une régression typique de la morale et de l'ordre.



### LA MEILLEURE MACHINE A LAYER

1-3, rue des Moissonneurs, 1-3

Bruxelles. Téléphone 33.65.80

### Gangsters, racketeers, bottlelegers

Les bottlelegers font sourire. Ils sont pittoresques. Ils soutiennent la bonne cause: celle du pinard, mordicus! Et qu'importe, après tout si, contrebandiers sympathiques, ils descendent ça et là un gabelou? Ça se faisait déjà du temps de Carmen; c'est très littéraire. Oui, lorsque la contrebande est figurée par quelques centaines de braves types arpentant les Pyrénées, de Saint-Jean-de-Luz à Bourg-Madame. Lorsqu'elle mobilise des milliers de bras, armés des valises, possède arsenaux et crédits en banque et n'est pas loin d'avoir une représentation au Parlement, on est en droit de se demander s'il n'y a pas quelque chose de pourri dans la Fédération du vertueux M. Borah. Et pourtant, qu'est-ce que la fraude de l'alcool à côté du racketing? Le haut négoce d'une grande cité, tyrannisé par des forbans qui pénètrent chez les commerçants en plein jour, vérifient la comptabilité, dictent des prix, perçoivent une













































































